AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

DIRECTION F. CHARLEY.

Dimanche, 20 décembre 1896. Matinée à midi 30

FAUST,

Grand opéra en 5 actes et 10 tableaux, paroles de Barbier et Carré, musique de Ch. Gounod.
Les portes s'ouvriront à 11 1/2 — Rideau à Midi 30.

Le soir, à 7 3/4.

Miss Helyett, Opérette en 3 actes paroles de Maxime Boucheron, musique d'Audran.
Rideau à 7 3/4 précises — 20 déc—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Matinées mercredi et samedi, Matinée extra, Distribution de jouets, Jour de Noël,

Le succès de comédie de la saison:

A Black Sheep de Hoyt

Arrangé par M. Otis Harlan.

La semaine prochaine—Wilton Lackaye.

20 déc—1f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce soir
Matinées Mardi, Jeudi et samedi, avec matinée spéciale des enfants (distribution de jouets) vendredi, Jour de Noël.
"Une bonne chose, poussez-la."

John E. Henshaw et Henshaw-Ten Broeck Company,

Dans le dernier succès musical,

"HE NABOBS."

La semaine prochaine—THE WHITE SLAVE
20 déc—

SECOND CONCERT

—DE LA—

SERIE METROPOLITAN

Mlle MAUD POWELL,
"VIOLONISTE."
—ET—
Mlle MARTHA G. MINER,
SOPRANO,
HERR XANTEN,
Ténor de la Damrosch Opera Co.
CHEVALIER DI BOSSINI,
Bariton du Imperial Opera, Milan.
JACQUES FRIEDBERGER,
PIANISTE.

ATHENEUM,

MERCREDI, 23 Déc., 8 P. M.

En réponse à de nombreuses requêtes, les prix des sièges réservés ont été fixés à $2 50 $2.00 et $1 50.
Les billets en vente chez Werlein.
20 déc—3f

Crescent City Jockey Club,

REUNION D'HIVER,

Commençant le 14 novembre 1896

PLUS DE 100 JOURS.

Cinq courses par jour, pluie ou beau temps.

C. S. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge-Président.
Les courses commenceront à 2 P. M.
Prix d'admission au "Grand Stand"....50 cents.
8 nov au 1er av ine

CHEMINS DE FER.

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

Bureau de Billets de la Ville, Coin St-Charles et Canal.
Depot de Passagers, Tête de l'Avenue Esplanad
TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

Départs.	Arrivées.
Express de la Californie No 20.8 41 p. m.	No 19....7.20 a. m
Mails réguliers du Texas et du Mexique No 18.9.05 a. m.	No 17....6.40 p. m.

Pullman Buffet Drawing Room Sleepers Nos 19 et 20 entre la Nouvelle-Orléans, Los Angeles et San Francisco. Nos 17 et 18 entre la Nouvelle-Orléans, Houston et Galveston; Nlle-Orléans et San Antonio; San Antonio et la ville de Mexico.
Weekly Tourist Sleepers quittent la Nlle-Orléans tous les samedis pour San Francisco.
7dv—1an

TEXAS — EL PASO — T. AND P. — PACIFIC — ROUTE

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE.

Bureau des Billets : 632 Canal

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal...	8:15 a.m.	9:15 a.m.
Ft Worth & Hot Springs Ex.	7:20 p.m.	6:55 p.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs bufet Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.
Le train de 7:20 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport et Marshall, faisant connection à Marshall avec des chars-dortoirs pour Hot Springs et Little Rock; aussi des chars dortoirs directs à Monroe et Alexandrie.
Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas jusqu'à la Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:45 a. m. et 7:55 p. m.
Pour des billets et autres informations s'a dresser à
A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lee. GARTON MEFLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THORNE, Troisième vice-président et directeur-général.
Thalie Tu 1er tou—1an

COSTUMES TOUT LAINE $5.95.

Vous serez de suite qu'il n'y a qu'un endroit à la Nouvelle-Orléans où cela se peut trouver, c'est à la Vente du Receveur, à l'encoignure des rues Camp et Commune.

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. H. PICKENS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu Entier du Mobilier et Autres Objets appartenant à la Succession de Catherine Greifelding, veuve de Jacob Greifelding.

EN vertu d'un jugement de partage et d'un ordre de vente de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division D, et à moi adressée, et signé et daté le 1er décembre 1896, dans l'affaire de Menge vs Mme Kaul et son époux, je le dit encanteur, vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 29 décembre 1896, à 10 heures A. M, à la résidence encoignure des rues Cherokee et Hampson comme il est désigné dans l'inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
R. H. PICKENS, Encanteur.
20 déc—20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ne manquez pas l'occasion d'acheter une résidence à deux étages, avec 6 lots de terre —Partage forcé entre majeurs.

Charles Menge vs Mme Kaul et son époux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,549.

PAR R. H. PICKENS, Encanteur, Bureau No 609 Allée Commerciale—En vertu d'un jugement en partage et d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, à moi adressé, signé et daté le 1er Déc. 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je le dit encanteur, vendrai aux enchères publiques, le 20me jour de janvier, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 217 à 223 rue Baronne, près Gravier:

Six certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Septième District de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 17, 18, 19, 20, 21, 22, conformément à un plan fait par Hermskord, voyer, en date du 11 mai 1847, et déposé comme plan No 31, en l'étude de Richard, notaire. Le lot 17 mesure 30 pieds de face à la rue Clinton sur 190 pieds de profondeur; les lots 18, 19, 20, 21 mesurant chacun 30 pieds à la rue Hampson, sur 108 pieds, entre lignes égales et parallèles; les 22 mesure 30 pieds à la rue Hampson, sur 138 pieds de profondeur. Lot 18 forme l'encoignure des rues Hampson et Clinton.
Conditions de la vente—Comptant.
Acte de vente pardevant James McConnel, Jr, notaire, sur frais de l'acquéreur, 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.
R. H. PICKENS, Encanteur.
20 déc—20 27—janv 10 17 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion rare d'acheter un cottage double à un étage.

Partage forcé entre majeurs.

Thomas J. Cahill vs succession de Mary Cahill et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 49,766.

PAR R. H. PICKENS, encanteur—Bureau 609 Allée Commerciale—En vertu d'un jugement de partage et d'un ordre de vente de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divi ion B, à moi adressée, signé et daté le 4 décembre 1896 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je, ledit encanteur vendrai aux enchères publiques le 20e jour de janvier 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la N.-O., Nos 217 à 223 rue Baronne, près Gravier—
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le 4me District de cette ville désigné comme lot No 8 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Septième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles dans l'îlet No 147 borné par les rues Sixième, Septième, Saratoga et S. Rempart.
Conditions de la vente—Comptant. Acte de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 de dépôt requis en faisant l'adjudication.
R. H. PICKENS, Encanteur.
20 déc—20 27—jan 10 17 20

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Katus.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 51,556

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, encanteur—MARDI, 12 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté du 8 décembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Dix certains lots de terre avec les améliorations situés dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Kompart, Deslondes et St-Claude et la ligne de borne le séparant de la propriété de la Société de la Sainte Croix formant une partie du terrain connu anciennement comme le Jordan Brick Yard, désignés comme lots 1 à 10 inclusivement de l'îlet No 17, sur un plan dressé par Pillié et Murray, et conformément auquel les dits lots mesurent comme suit:

Les lots 1 à 4 inclusivement, mesurant chacun 27 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Kompart, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 125 pieds; le lot 1 sera joint à la ligne de séparation de la propriété de la Société de la Ste-Croix; le lot No 5 forme l'encoignure des rues Kompart et Deslondes et mesure 27 pieds 4 pouces de face à la rue dite Kompart, sur une profondeur entre lignes parallèles et de face sur la rue Deslondes de 125 pieds et les lots 6 à 10 inclusivement y touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Deslonde, sur une profondeur entre lignes parallèles de 136 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Conditions—La moitié ou plus, ou le tout comptant; la balance s'il y en a, à un portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer en sus de son achat, en sus du prix de l'adjudication, 10 0/0 de dépôt. Acte de vente pardevant Zengel & Loomis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 déc—11 20 27—janv 3 10 à date

ANNONCES JUDICIAIRE.

PAR LE CONSTABLE.

Galloway Coal Co. vs Callet Gibson et als.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Lne.—No 14,722—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de ladite Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à la plus haute enchère à l'encan, à la Maison de Cour, No 1556 avenue Louisiana, enc. St-Charles, le JEUDI, 31 déc. 1896, à 10 heures, dans le Sixième District de cette ville, les propriétés décrites ci-dessous:
Un lot de neuf pieds de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
EUG. N. CORREJOLLES,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
20 déc—20 25 31

Les Membres de la Société des Marchés Privés et ceux qui désireraient la joindre sont priés de se trouver chez Monsieur F. Destugue, coin Esplanade et Marais, le JEUDI, 24 courant, à 7 heures P. M., pour procéder à l'élection des officiers.
Le Président, S. PEDELABORDE.
Le Secrétaire, S. VIDALAT.
18déc—18 20 22

CHARBON de MONTEVALLO

toujours à la main, à meilleur marché qu'auparavant; aussi du Charbon et du Coke de Pittsburg, Alabama et Anthracite.
C. B. SLACK COAL CO., L'td.
149 RUE CARONDELET.
Téléphone 253. 15 nov—1m—DMaJ

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 5 JANVIER 1897

—SUCCESSION DE—

Charles Gehlbach.

No 51,099—Cour Civile de District.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 5 janvier 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", lequel dit ordre porte la date du 30 novembre 1896, dans l'affaire de la succession de Charles Gehlbach, No 51,099, du Dossier de la susdite Cour et pour compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Français, les avenues Bigny. Les deux dits lots de terre mesurant comme suit: 1° Un formant l'encoignure des rues Français et Derbigny et qui mesure trente deux pieds de face à Champs-Elysées et Claiborne et à la rue Derbigny et qui mesure trente deux pieds de face à la rue Français, sur une profondeur et de face à la rue D'Abigny de cent pieds; les améliorations sur le dit lot consistant d'une bâtisse en bois couverte en ardoises. Ayant cinq chambres, hall, cuve, hangar, etc., et occupée maintenant pour pharmacie et résidence et rapporte un revenu de $25 00 par mois.

2° Le lot de terre qui touche la première propriété décrite (dans le fond) et qui mesure vingt-sept pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Derbigny sur une profondeur de soixante-quatre pieds entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une jolie résidence en bois, ayant trois chambres, grande galerie, cuve, hangar, etc., rapportant un revenu de $8 00 par mois.

—AUSSI—

3° Un dixième indivis 1/10 d'intérêt du dit défunt Charles Gehlbach, dans la succession de son père Philip Gehlbach, consistant en meubles et immeubles comme il est décrit dans l'inventaire déposé à mon bureau et enregistré dans les procédures notariées de la susdite succession de Philip Gehlbach No 87,991 du Dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, les propriétés qui s'y trouvent, consistant comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans cette ville, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer général, le vingt-huit avril 1833, déposé en l'étude de Hughes Pedesclaux, ancien notaire, par acte du vingt mai de la même année. Le dit lot mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Bayou entre Prieur et Johnson, vingt-neuf pieds un pouce sur la rue Esplanade, quatre-vingt six pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du numéro deux et quatre-vingt trois pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot numéro quatre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Trois lots de terre situés en cette ville sur le Chemin du Bayou entre les rues Prieur et Johnson, faisant partie de la plantation anciennement appartenant à Castanedo, désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan fait par J. Pilié, ingénieur, le trois juin 1846, déposé pour référence en l'étude de Chas. Boudousquié, alors notaire en cette ville. Les dits lots de terre ayant, en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir:

Le lot No un mesurant vingt neuf pieds six pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou sur soixante trente pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur et de face à la rue Johnson, quatre vingt pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No deux et vingt huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond.

Le lot No Deux mesurant vingt neuf pieds six pouces et trois lignes de face sur le dit Chemin du Bayou sur une profondeur de huit pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Un et quatre-vingt sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Trois, et vingt-huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, et le No Trois mesurant vingt-neuf pieds six pouces et trois lignes sur le dit Chemin du Bayou sur une profondeur de quatre-vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne qui le sépare du lot No Deux, quatre-vingt-quatorze pieds un pouce quatre lignes sur la ligne du côté opposé, et vingt-huit pieds huit pouces et trois lignes dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain lot ou portion de terre situé dans le Deuxième District de cette ville et désigné comme le No un, dans le triangle qui se trouve entre la rue Esplanade, Johnson et le chemin du Bayou, sur un plan fait par A. Castaing, architecte, le 19 avril 1861, annexé à un acte passé le 4 juin 1861 pardevant Hugh Pedesclaux, ancien notaire, ledit lot No Un mesurant en mesure américaine soixante pieds six pouces et deux lignes de face sur la rue Johnson; quarante-quatre pieds deux pouces de face sur le chemin du Bayou, trente-deux pieds de face sur la rue Esplanade, et cinquante-neuf pieds deux pouces de largeur dans le fond sur la ligne le séparant du lot No deux, ensemble avec tout ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé sur le Chemin du Bayou, désigné par le No quatre sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, le 8 avril 1833 et annexé à un acte passé le vingt huitième jour de la même année pardevant H. Pedesclaux, notaire, le dit lot mesurant, mesure américaine, trente pieds de face sur le dit Chemin du Bayou, vingt-neuf pieds un pouce de face à la rue Esplanade, quatre-vingt-treize pieds quatre pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Trois et cent pieds six pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Quatre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Deux lots de terre, situés dans cette paroisse, entre cette ville et le Bayou St Jean, étant une partie de l'ancienne briqueterie Guéno dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou et les rues Dorgenois, Colombus et Broad, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan non officiel, déposé dans le bureau de Amédée Ducatel, notaire en cette ville, sous le No —— du livre de plans No Six, lesquels deux lots sont composés de quatre arpents de terre de large sur les Nos Un, Deux, Trois, Quatre de l'îlet No Trois sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, déposé dans le Bureau de J. Lisbony, alors notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, à savoir: Lot No un, dix sept pieds un pouce sur la rue Broad, cent quatre-vingt pieds trois pouces et cinq lignes de face au Chemin du Bayou, cent quatre pieds huit pouces de profondeur sur le côté du Lot No deux et soixante-deux pieds quatre lignes de profondeur sur la ligne du fond, et les lots Nos deux, trois et quatre, chacun trente pieds de face à la rue Broad sur cent quatre pieds huit pouces de profondeur.

Le dit lot No quatre formant l'encoignure des rues Broad et Colombus, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

6° Et un certain lot de terre situé dans le faubourg Franklin de cette ville, désigné par le No vingt dans l'îlet No 103 sur un plan dudit îlet fait par J. Pilié, en date du 10 avril 1835, annexé à un acte daté le 24 avril de la même année, présent, en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville; le dit lot étant borné par les rues Morales, Espagne et Urquhart, et la Promenade Washington, lequel lot No vingt mesure trente cinq pieds neuf pouces de face à la dite Promenade Washington, sur cent soixante-dix pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt du prix d'achat à être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant B. J. LeGardeur, notaire, Bureau au L. L. Globe Building, aux frais des acquéreurs.
5 déc—5 6 13 20 27—janv 3 4 5

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE N. REMPARTS, 343.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

DECEMBRE 1896.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Carles, Adolphe, époux Courtade, Pierre	Martin, Désiré
Fourcade, Jean-Marie	Puyo, Pierre, dit Ovide
Lavedan, Valentin	Sabre, Jean Baptiste
Lefèvre,	Tarant, Louis.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Signé: G. B. D'ANGLADE, Consul.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Second District
MARDI, 29 DECEMBRE 1896.

Succession de John P. Cotoya.

No 49,685—Dossier de la Cour Civile de District

LA BATISSE SEULE

En ardoises à deux étages, moderne, bien installée et presque neuve, No 1510 rue St-Louis, entre les rues Marais et Villeré.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Co., Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 29 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre fait par l'Honorable George E. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, portant la date du 16 juin 1896, dans l'affaire intitulée succession de John P. Cotoya No 49,685, du dossier de la susdite cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Marais et Villeré, lesquels dits lots mesurent 24 pieds de face sur la rue St Louis, par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Villeré, de 136 pieds 5 pouces et 6 lignes, et 136 pieds et 6 lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Marais, et 24 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont désignées par le nouveau No 1510 rue St-Louis, et consistent d'une bâtisse à deux étages, toits en ardoises, bien installées et presque neuve, avec cuisine à deux étages y attenant, avec galerie sur la façade, grands vestibule spacieux, doubles salons et salle à manger, office, buffet, armoires cuisine, chambres de servantes, manteaux de cheminée en marbre, etc. Le second étage a 5 chambres à coucher aérées et confortables, vestibules, armoires dans le mur, chambre à bain, alarme de voleur et galerie sur le côté, sonnettes électriques, gaz et lustrations, chambres à aérées partout, commodes, hydrans sur chaque étage, grillage en fer sur le devant, citernes doubles, escalier dérobé et la plupart de la cour du fond pavée avec du schistage, terre haute, un hangar, écoulement souterrain au fond de la propriété à la rue. Et devrait de tout temps commander le loyer de $50 00 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le tout payable en un et deux ans, avec des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur, et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur devra assumer les taxes de l'année courante.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28.or—28 29 déc 13 20 27 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, 5 janvier 1897.

Succession de Jefferson Suzeneau et son épouse.

No 49,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie.—Louis A Richards, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 5 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A lequel dit ordre porte la date du 4 décembre 1896 dans l'affaire intitulée Succession de Jefferson Suzeneau et son épouse, No 49,430, du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième et Troisième Districts de la ville de la Nouvelle-Orléans à savoir: Premièrement—Un lot entier No 3061 dans le Troisième District et contenant vingt lots, borné par les rues Stephen, Girod, Lavigne, St Bernard et Belgarde. Titre enregistré dans le livre Con. 73 folio 282. Deuxièmement—Dix lots de terre dans la Deuxième District dans l'îlet No 388 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Bellechasse, Quatrième et Cinquième. Les lots un à dix inclusivement d'après un dessin annexé à l'acte de vente de Robertson, en date de 13 décembre 1870 Livre Con. 98 folio 284. Les lots un à cinq font face à la rue Quatrième. Les lots 6, 7 et 8 font face à la rue Bellechasse. Les lots 9 et 10 font face à la rue Dumaine. Ils ont en outre en l'encoignure des rues Bellechasse et Quatrième.

Troisièmement—Un lot de terre dans le Deuxième District, dans l'îlet No 433, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Deuxième et Troisième.

Acquis le 16 avril 1873. Livre Con. 101, folio 721.

Quatrièmement—L'îlet entier connu comme le No 428 dans le Deuxième District et borné par les rues Dumaine, Troisième, St-Pierre et Toulouse. Titre enregistré dans le livre 73, folio 283.

Cinquièmement—L'îlet entier No 430 dans le Deuxième District, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Deuxième et Troisième.

Sixièmement—L'îlet entier No 415 dans le Deuxième District et borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Van Buren et Troisième. Les titres des deux dits derniers lots nommés enregistrés dans le livre Con. 73 Page 282.

Septièmement—L'îlet entier dans le Deuxième District No 403 consistant de quatorze lots et bornés par les rues Van Buren, Quatrième, St-Pierre et Toulouse.

Huitièmement—La demie indivise de treize lots dans l'îlet No 729, dans le Troisième district et bornée par les rues Claiborne, Derbigny, Elmire et Congress, mesurant 341 pieds sur la rue Elmire, sur 120 pieds de profondeur. Le titre enregistré dans le livre Con. 73, page 282 et livre 48, page 265.

Neuvièmement—Neuf lots dans le Troisième district, dans l'îlet No 1, et bornés par les rues Livingston, Pelopidas, St Antoine et Bagatelle. Titre enregistré dans le livre Con. 82, page 686.

Dixièmement—Cinq lots dans l'îlet No —— dans le troisième District et bornés par les rues Solon, Cato, Bagatelle et St Antoine. Titre enregistré dans le livre Con. 82, page 687. Voyez les plans des propriétés ci-dessus décrites à la Bourse faits de certificats d'arpentage par S. G. Del'Isle, I. C. et voyer.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec les billets des vendeurs, 8 pour cent par an d'intérêt de la date, garantis par hypothèque des vendeurs et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes de 1897 et déposant 10 0/0 sur l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. G. La Pice, notaire, aux frais des acquéreurs.
6déc—6 13 20 27 jan 3 à date.

PAR A. BRIGNONI.

POUR CAUSE DE DEPART.

Contenu de la Grocerie et Buvette Coin Dupré et Lapeyrouse.

MARDI, 22 décembre, à 11 heures A.M.

CONSISTANT en un stock complet de Groceries et Liqueurs diverses.
Aussi—
Une glacière et un assortiment de meubles de maison; tels que lits, lavabos, chaises, toilettes, tapis, matelas, miroirs, sid-board, etc., etc
Prendre les chars de la rue Dumaine, un filet après la station
Conditions—Comptant.
A. BRIGNONI, Encanteur.
15 déc—à date 237-239 rue Royale.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, P. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureaux No 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 novembre 1896, dans l'affaire de l'intérdiction de John T. Brenford, No 42,390, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la dite Cour, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Félicité, Ste Marie, Vieux Magasin et Laurel, mesurant 33 pieds de face sur la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Vieux Magasin et 147 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté, puis 8 pieds vers la rue Vieux Magasin sur une ligne parallèle à la rue Félicité, puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité et parallèle à la la rue Vieux Magasin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent mesurant pour le No 960 rue Félicité.

Conditions—Comptant; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant C. B. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 nov—22 29—déc 6 13 20 24

SUR LE STEAMER "CREOLE"

Est venu le reste de la consignation des créanciers et le tout doit partir maintenant. Vêtements d'hommes, de garçons et d'enfants à vos prix, à la vente du Receveur, encoignure Camp et Commune.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 12 Janv. 1897

Vente Judiciaire en Partage

DANS LA

Succession de Mme Lizetta Forkefield.

No 48,524—Cour Civile de District.

Conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, en date du 21 juillet 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE—Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 12 janvier 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu dans les conditions de un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en billets de l'acquéreur, payable à un et deux ans après la date, portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques, les propriétés décrites ci dessous, à savoir:

Six certains lots de terre, avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Marais, Bourgogne et L'Esseps, désignés par les lettres A, B, C, D et E. Lot No A I formant l'encoignure des rues France et Dauphine, et mesurant vingt-sept pieds quatre pouces et trois lignes sur la rue France la mêmes largeur dans le fond, par une profondeur de 80 pieds six pouces; Lot A 2, mesurant 28 pieds 4 pouces de face sur la rue Dauphine, par 27 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur, et est dans le fond du lot "A 1"; Lot "B" mesure 25 pieds de face sur la rue France par 138 pieds, 10 pouces 6 lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Marais, et 24 pieds et 2 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations sont désignées par le nouveau No 1510 rue St-Louis, et consistent d'une bâtisse à deux étages, toits en ardoises, bien installées et presque neuve, avec cuisine à deux étages y attenant, avec galerie sur la façade, grands vestibule spacieux, doubles salons et salle à manger, office, buffet, armoires cuisine, chambres de servantes, manteaux de cheminée en marbre, etc. Le second étage a 5 chambres à coucher aérées et confortables, vestibules, armoires dans le mur, chambre à bain, alarme de voleur et galerie sur le côté, sonnettes électriques, gaz et lustrations, chambres à aérées partout, commodes, hydrans sur chaque étage, grillage en fer sur le devant, citernes doubles, escalier dérobé et la plupart de la cour du fond pavée avec du schistage, terre haute, un hangar, écoulement souterrain au fond de la propriété à la rue. Et devrait de tout temps commander le loyer de $50 00 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le tout payable en un et deux ans, avec des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien du vendeur, et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat sera requis au moment de l'adjudication. L'acquéreur devra assumer les taxes de l'année courante.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes, Attention!

Placement Constant, stable et solide

—EN—

Propriétés Commerciales, Résidences

—ET—

Vacantes

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Le tout loué à bail à des locataires No 1.

114-116 Rue Baronne,

Entre les rues Canal et Commune

Elégant édifice à trois étages et mansarde En face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et seulement à cent pieds du grand boulevard Canal.

Occupé par C. Eble et autres et rapportant un loyer à bail de

$2,220 par an.

118-120 Rue Baronne,

Attenant à celle ci-dessus. Elégante bâtisse en briques à trois étages, occupée par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de

$2,520 par an.

1734-1736 Avenue Esplanade,

Enseignure Roman, Splendide Maison double à deux étages, pouvant rapporter

$750 ou plus par an.

1839 Chemin du Bayou,

A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante Résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de

$360 par an.

Magnifique Lot de terre, Rue du Quartier, entre les rues Roman et Derbigny. Bâtisse éloignée de la rue Louée $8 par mois.

9 Lots de terre, Enc. des rues Duels et St-Antoine.

Succession de Veuve James H. Porter.

Julie A. Genest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.

Nos 48,179—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 732 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 13 janvier 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Rue de la Bourse, Nos 51 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 11 décembre 1896, par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet bornée par les rues Dryades, Baronne, Collège et Danneel, mesurant (le dit lot) 17 pieds 3 pouces de face à la rue Dryades par 105 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot B et 104 pieds, 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté opposé et vers la rue Collège, toutes mesures américaines, et d'après un